



En ce moment je travaille sur :

■ *La proposition de loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, que nous allons examiner en seconde lecture.*

Jamais un texte n'a aussi mal porté son nom, tant il est évident qu'il contribue à complexifier encore ce qui était déjà opaque ! 216 articles sur des sujets aussi variés que la lutte contre le travail dissimulé ou le tatouage des chats de plus de sept mois... Près de 50 codes seront ainsi modifiés, avec des conséquences parfois difficiles à évaluer. L'incident de l'amendement sur la scientologie n'a visiblement pas servi de leçon.

■ *Une proposition de loi sur les gens du voyage.*

Ceux-ci demeurent soumis à un statut dérogatoire au droit commun très choquant : obligation de détenir un livret ou un carnet de circulation, et de le faire viser périodiquement par la police ou la gendarmerie sous peine de prison ; interdiction de se faire inscrire sur les listes électorales avant trois ans de rattachement dans la même commune, alors que le délai n'est que de six mois pour les SDF... Ces discriminations honteuses doivent cesser, ce à quoi s'applique la proposition de loi.

J'ai récemment voté :



■ **Contre** le projet de loi sur le Défenseur des droits. Celui-ci s'apparente de plus en plus à un monstre glouton avalant sans discernement toutes les autorités qu'il peut happer. Indépendant, on lui eût peut-être pardonné son appétit. Hélas, si la créature n'aura de compte à rendre ni au Parlement, ni à ses adjoints, ni aux collègues censés l'éclairer, elle devra tout en revanche à son créateur, le Président de la République, dont on imagine mal qu'elle puisse se résoudre à le peiner... Il ne nous reste plus qu'à espérer la nomination d'un ingrat !

■ **Pour** la proposition de loi garantissant la présence de 40 % de femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des grandes entreprises. L'adoption de ce texte constitue un progrès indéniable, mais il ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt : la promotion de l'égalité professionnelle nécessitera d'aller bien au-delà... Songeons que la rémunération des femmes est encore inférieure de 27 % à celle des hommes, et qu'elles sont davantage concernées par le chômage ou les contrats précaires. Ne relâchons donc pas la garde.





Je viens d'interpeller le gouvernement :

Alain Juppé,

Ministre de la Défense, à propos d'un hommage rendu au mois d'octobre 2010 à l'Ecole des Troupes Aéroportées de Pau à un colonel ancien chef de l'OAS, condamné à mort et réfugié en Espagne franquiste jusqu'en 1968. Je demande à Alain Juppé ce que lui inspire une telle cérémonie, sachant qu'elle porte atteinte à la mémoire de l'ensemble des victimes, civiles et militaires, françaises et algériennes, de cette organisation criminelle.

Michel Mercier,

Ministre de la Justice, concernant les tentatives d'infiltration de la maison d'arrêt d'Angers par deux associations proches de l'église de scientologie. C'est l'Organisation Internationale des Prisons (OIP) qui m'a révélé l'affaire. J'interroge le ministre pour savoir s'il peut me confirmer l'information et comment, le cas échéant, le problème a été traité par l'administration pénitentiaire.



Les ministres m'ont répondu :

Frédéric Mitterrand,

Ministre de la Culture, sur le montant extrêmement faible de la subvention annuelle versée par la DRAC à l'Office de la langue bretonne. Cette aide, me rétorque-t-il, est supérieure à celle que reçoivent les organismes de développement d'autres langues régionales, comme l'occitan ou l'alsacien. Argument gouvernemental classique : « C'est encore pire ailleurs, alors de quoi vous plaignez-vous ? » Merci donc de ne pas nous traiter tout à fait aussi mal que certains...

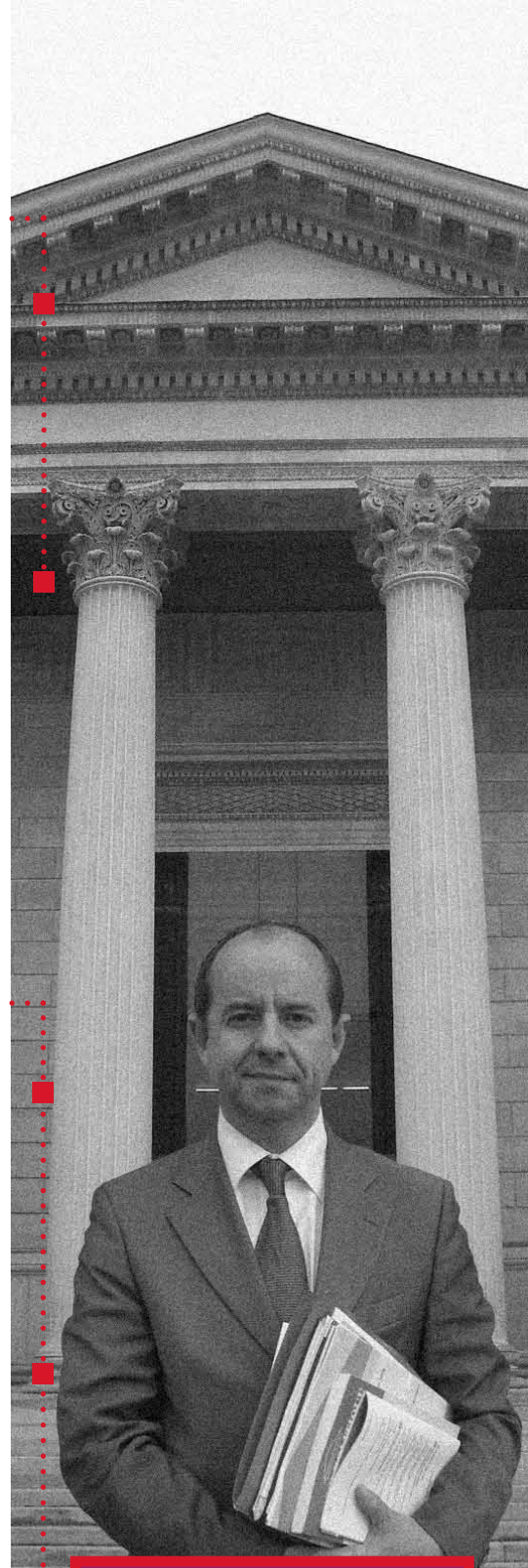
Nathalie Kosciusko-Morizet,

Ministre de l'Ecologie, concernant les tentatives répétées de dérogations à l'accessibilité des bâtiments neufs depuis plusieurs mois lors d'exams de textes de loi. La ministre m'indique que si l'objectif d'universalité de l'accès du cadre bâti fixé par la loi de 2005 reste d'actualité, des adaptations peuvent effectivement être nécessaires sur tel ou tel projet compte tenu de sa spécificité. Mais que vaut un principe si l'on s'emploie aussitôt à le vider de sa substance ?

Bruno Le Maire,

Ministre de l'Agriculture, à propos d'une revendication du Syndicat des Artisans Bouchers du Finistère portant sur le montant jugé trop élevé des tarifs de collecte des déchets d'abattoir par les industriels. Bruno Le Maire m'informe que ces tarifs ont déjà fortement diminué entre 2005 et 2010, mais qu'ils restent très variables, – les gros volumes obtenant les prix les plus attractifs. Ce qui, de fait, revient bien à pénaliser les artisans...

Toutes les réponses sont disponibles auprès de mon secrétariat : contact@urvoas.org ou 02 98 95 69 80



LES COORDONNÉES DE MON SECRÉTARIAT

8/10, Place de la Tourbie,
29000 Quimper.
Tél. : 02 98 95 69 80
Fax. : 02 98 95 01 30

Mail
contact@urvoas.org

Blog personnel
www.urvoas.org

Blog parlementaire
<http://assemblee.blogs.liberation.fr/urvoas/>

MES COLLABORATEURS :

- À Quimper, le secrétariat est assuré par Morgane Conan. Renée Fily s'occupe des interventions individuelles (renee.fily@urvoas.org) et Alain Tanguy des dossiers de la circonscription (syndicats, associations, collectivités) (alain.tanguy@urvoas.org).
- À Paris, Nicolas Vignolles prépare et suit les débats de la commission des lois (jjurvoas@assemblee-nationale.fr).